



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2017.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de séance du 7 novembre 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 7 novembre est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- *Avenant à la convention avec FOURRIÈRE ANIMALE 37 – Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Présentation du 16 octobre concernant l'état des réflexions actuelles et des démarches restant à engager avant la prise de compétence GEMAPI par la CCTOVAL au 1^{er} janvier 2018 ; réunion portant sur les délibérations à prendre, la nouvelle organisation administrative, le nouveau mode de gouvernance et le rôle des élus, les éventuels impacts financiers.
 - * Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse (09/11) – présentation et échange autour du budget 2018 – point sur l'avancée des dossiers en cours – pas d'organisation de Vernalis en 2018 ; réunion présentation CAF (24/11).
 - * Réunion de travail (13/11) avec le Conseil Départemental sur la prise de compétence transports scolaires au 1^{er} janvier 2018 avec participation de la Région – point sur les circuits et le système de fonctionnement.
 - * Comité Pilotage Relais d'Assistantes Maternelles (20/11) – bilan 2016 – projet de guichet unique en 2018 rassemblant les trois RAM de Bourgueil, Langeais et Ambillou – recrutement d'une nouvelle animatrice au RAM de Bourgueil.
 - * Conseil Communautaire (21/11) – adoption des principes de calcul des durées d'amortissement – attribution fonds de concours 2016-2018 – versement d'une subvention exceptionnelle à l'EPIC Touraine Nature de 68 048 € - approbation du budget 2018 de l'EPIC – attribution d'une subvention globale de 40 000 € aux écoles de musique de Cléré Les Pins et de Langeais (Musicaloire) –



signature d'une convention avec l'association Musicaloire pour 2017 – vente de terrains à la commune de Chouzé Sur Loire au prix de 0.21 €/m² (soit un montant global de 1 672.86 €) – modification de la délibération du 26 septembre portant sur les titres restaurant – harmonisation du Compte Epargne Temps – détermination des modalités d'application de la journée de solidarité - autorisations d'absence du personnel – création d'un poste chargé de mission développement territorial – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour des travaux d'assainissement d'un montant prévisionnel de 257 000 € HT – attribution d'une subvention d'un montant de 5 200 € à Initiative Touraine Chinonais – harmonisation du tarif de vente des terrains en zones d'activités (hors Bourgueil) selon un tarif unique de 12 €/m² - validation projet et plan de financement de la Compagnie du Théâtre des Chemins.

- * Séminaire des vice-présidents de la CCTOVAL (28/11).
- * Commission développement rural et énergies (29/11) – Certificats d'Economies d'Energies : 2 projets pour la commune de La Chapelle Sur Loire avec le remplacement des menuiseries des 2 classes et de la cantine – circuits courts : projet de partenariat entre la Chambre de l'Agriculture et la commune de Gâtines Choisses avec la création d'un magasin de producteurs.
- * Comité suivi travaux eau et assainissement (01/12) – maîtrise d'œuvre attribuée à SAFEGE pour des travaux d'eau potable à hauteur de 850 000 € HT – reprise des travaux d'extension de la STEP en janvier 2018 – analyse prospective et proposition de tarifs au prochain Conseil Communautaire.
- ☞ Est informé que, suite au retrait de la commune de Chouzé Sur Loire, une nouvelle convention sera signée entre la commune de LA CHAPELLE SUR LOIRE et la CCTOVAL pour la mise à disposition de M^{me} BOUGET à la garderie périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2018 ; une première convention avait été signée pour la période du 4 septembre 2017 au 31 décembre 2017 et le Conseil Municipal avait autorisé le Maire, par délibération en date du 3 juillet 2017, à signer une convention pour la période du 4 septembre 2017 au 6 juillet 2018.
- ☞ Charge M. GUIGNARD d'établir un état des dépenses de fonctionnement de la garderie au prorata de l'utilisation des locaux mis à disposition par la commune afin de solliciter un remboursement auprès de la CCTOVAL (contrat administratif d'occupation des locaux signés entre la CCPB et la commune le 4 juin 2012).

BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Entend la lecture du compte-rendu de la réunion de la commission du 8 novembre portant sur la réception des travaux de remplacement de menuiseries (avec persiennes) du logement de l'école (Entreprise RICHER Alain – 12 901 € TTC), insonorisation de la cantine scolaire



- (société T.C.A. – 2 871 € TTC), réfection de la serre et peinture des portes des vestiaires du stade municipal (Entr'aide Ouvrière – 2 510 €).
- ☞ Est informé des premières démarches concernant le projet de réhabilitation du logement situé au-dessus du commerce – projet d'élaboration d'une étude gratuite par M. BASSEZ, architecte au CAUE 37, sur les conseils de l'ADAC 37.
 - ☞ Est informé qu'une expertise aura lieu le 8 décembre en présence de M. GILLET, architecte expert nommé par le Tribunal Administratif d'Orléans, concernant le contentieux opposant la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et l'entreprise de menuiserie HENRY (désordres et malfaçons sur escalier accédant au commerce).
 - ☞ Informe l'assemblée d'une demande de mise à disposition de local formulée par une chapelonne pour son activité de diététicienne-nutritionniste ; cette demande sera examinée par la commission prochainement.
 - ☞ Prend acte du dernier constat du 15 novembre des concessions en état visuel d'abandon (358 tombes concernées par la procédure qui se terminera début 2018).
 - ☞ Accepte la rétrocession d'une concession cimetière trentenaire (achetée le 16 avril 2002) par deux administrés à compter du 16 décembre 2017 moyennant un remboursement par la commune de 50.65 € aux titulaires de ladite concession.
 - ☞ S'engage à conserver et à entretenir les sépultures des défunts morts au combat, inscrits sur le Monument aux Morts si aucune famille n'est connue et si aucune inscriptions n'est portée dans les fichiers de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC).

PERSONNEL :

- ☞ Est informé de l'obtention d'une subvention d'un montant de 1 600 euros par le Fonds National de Prévention du CNRACL qui contribuera à l'élaboration du document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels.
- ☞ Procède au retrait de la délibération DCM 2017-91 du 7 novembre 2017 relative à l'augmentation du temps de travail de M^{me} LETIENNE Nadège à compter du 1^{er} décembre 2017 et décide de diminuer son temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2018 à raison d'1h30 par jour suite à la prise de compétence des transports scolaires par la CCTOVAL ; son temps de travail annualisé passera de 17.30/35^{ème} à 14.30/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2018 ; elle sera donc rémunérée par la CCTOVAL pour son emploi au sein des transports scolaires.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Examinera en commission, le vendredi 15 décembre 2017 à 17 heures, les diverses demandes (devis transports sorties – travaux divers) formulées par M^{me} BILLÉ, directrice de l'école.



ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Est informé de l'état d'avancement des travaux de renforcement de la digue (poursuite et finalisation de la mise en œuvre de la terre végétale et de la toile sur l'ensemble du linéaire du talus) – mise en place d'une barrière en bois en haut du chemin d'accès au massif d'enrochement, en pied de levée au niveau de la cale de la rue de Tours – intervention programmée avant le 25 décembre pour l'enlèvement de la végétation arbustive (jeunes chênes).

• **M. FRACZAK Daniel quitte la séance.**

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entretien du 16 novembre avec la Président de la Gaule Chapelonne portant sur les différentes clauses du renouvellement de contrat de prêt à usage de l'étang et de ses abords ; d'un commun accord avec l'association, des corrections devront être apportées au projet de contrat; ce point sera porté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- ☞ Est informé que la SNCF engagera prochainement une étude sur la faisabilité de cession du PN 211 (rue des Parfaits) ; dans cette attente, le site sera entretenu régulièrement afin d'améliorer son visuel ; la commune sera informée, au fur et à mesure, de toutes les démarches entreprises par la SNCF.
- ☞ Prend acte du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), projet porté par la CCTOVAL, promouvant une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire ses conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités ou leurs groupements, les PAPI participent à la mise en œuvre de la Directive Inondation.
- ☞ Adopte les termes de l'avenant 2017-1 à la convention signée avec la société FOURRIÈRE ANIMALE 37 pour la capture et la prise en charge des animaux errants, les modifications portant sur les tarifs (facturation par la société de 2.50 € TTC pour la transmission d'un certificat vétérinaire obligatoire avant cession d'un chien ou d'un chat – en cas de traitement d'un animal présentant des signes d'infestation, facturation par la société au tarif vétérinaire en vigueur en fonction du poids de l'animal et du type d'infestation).
- ☞ Est informé que la société TDF, 1^{er} diffuseur européen de Radio – Télévision, débutera prochainement une phase de recherche de terrain susceptible d'accueillir une infrastructure (type pylône) pour l'installation de nouveaux services audiovisuels ou de télécommunications.

VOIRIE - ELECTRIFICATION :

- ☞ Fixe la réunion de la commission au 15 décembre à 15 heures (*au moment de la rédaction du présent compte-rendu : heure avancée à*



14 heures) pour la réception des travaux de voirie en présence de l'entreprise TPPL et pour mener une réflexion sur le programme de travaux 2018.

- ☞ Est informé que la mise en place des illuminations de Noël aura lieu semaine 50 et charge le secrétariat de relancer CITEOS pour la pose des boîtiers manquants sur les deux luminaires fixés en façade (Est et Ouest) place Albert Ruelle.

FINANCES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 10 novembre de la commission en présence de M^{me} RUBIO portant sur l'élaboration d'une analyse prospective avant la préparation du budget primitif 2018.
- ☞ Vote les différents tarifs communaux pour l'année 2018 et décide d'augmenter de 0.10 € les tarifs camping à l'exception du tarif branchement électrique ; les autres tarifs restent inchangés.
- ☞ Autorise le Maire (10 voix pour / 3 abstentions) à signer la convention de prise en charge des frais de l'agence postale avec la commune de Chouzé Sur Loire répartis à hauteur de 50 % (renouvellement de la convention signée en 2014) ; pour mémoire, les frais se sont élevés à 5 872 € pour l'année 2016.

COMMUNICATION :

- ☞ Se félicite du nouveau site internet de la commune présenté à la population le 15 novembre dernier.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * 1^{ère} rencontre CCAS/CLS (Contrat Local de Santé) du 9 octobre – présentation des actions et missions mises en place au sein de plusieurs CCAS – réflexion autour des concepts sur la santé – précisions sur les Contrats Locaux de Santé ; la signature du Contrat Local de Santé aura lieu le 18 décembre et les prochaines rencontres CCAS reprendront à compter de janvier 2018.
 - * Office du Tourisme de Bourgueil (11/10) – réunion portant sur le budget
 - * Atelier sur la Police de Sécurité du Quotidien en présence du Sous-Préfet (16/11) – concertation et recensement des besoins en matière de lutte contre les incivilités dans l'espace public au quotidien – sécurisation des environnements scolaires, des sites touristiques et des manifestations afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de la population.
 - * Assemblée Générale de l'Association des Maires d'Indre et Loire (04/12) – élection du Président : Monsieur Cédric de OLIVEIRA (Maire de Fondettes).



- * SIACEBA (29/11) – programme d’actions et animations 2018 du Contrat Territorial et demandes de subventions – travaux de renforcement allée du Lane – engagement dans le dispositif de service civique et demande d’agrément (recrutement d’une personne) ; la prochaine réunion du SIACEBA aura lieu mercredi 20 décembre à Gizeux.
- ☞ Séminaire SCOT (04/12) – identification des axes et actions prioritaires supports du futur Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD) à travers quatre ateliers thématiques (identité/paysage/patrimoine – attractivité résidentielle – développement économique – mobilité).

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Fixe la prochaine réunion de la commission communication au lundi 11 décembre à 18 heures pour l’élaboration du bulletin d’infos du 1^{er} trimestre 2018 ; un point sera fait avec Francine ORY sur la réalisation du bulletin municipal 2017/2018.
- ☞ Fixe une réunion, d’un commun accord avec la Gendarmerie de Bourgueil, afin de faire le point sur le dispositif ‘citoyens vigilants’ avec les référents, le jeudi 21 décembre 2017 de 18 heures à 19 heures.
- ☞ Retient la date du lundi 15 janvier 2018 à 10 heures avec M^{me} CHOLLET Mélanie, chargée de mission paysage au PNR, afin de mener une réflexion sur les projets possibles d’aménagement des parcelles communales situées au Grand Jardin.
- ☞ Donne une suite favorable à la demande de l’association des Internationaux de Benais (tennis de table) souhaitant réserver la salle Pierre Desproges pour l’organisation d’un dîner dansant le week-end des 20 et 21 octobre 2018 au tarif de 378 €.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise souligne qu’il conviendrait de procéder à la remise en peinture des places de parking pour handicapés à proximité de la Salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine informe les membres du Conseil Municipal du bon déroulement de la soirée irlandaise du 2 décembre organisée par l’Harmonie Municipale Benais-La Chapelle.

L’ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n’étant posée, la séance est levée à 23h15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
en séance extraordinaire :
Jeudi 21 décembre 2017 à 19 heures, salle de la Mairie .**